



VILLE de LAON

DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE

PORTANT REGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION
ET DU STATIONNEMENT

CABINET DU MAIRE

Police Municipale - Service des arrêtés municipaux
place du Général Leclerc - 02000 LAON

Tél : 03.23.22.86.04 - Mail : police-municipale@ville-laon.fr

Horaires d'ouvertures :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

DEMANDEUR

ENTREPRISE

Raison sociale et adresse de l'entreprise

PARTICULIER

Nom : BARBAUX SEVERINE

Adresse : 2 RUE DU MOULIN 02270 Nouvion
et Catillon

Tél :

Tél : 0670263192

Fax :

Portable :

Mail :

Mail : sbarbaux@aisne.fr

Nom du client :

MOTIF DE L'AUTORISATION

- Déménagement Emménagement
 Livraison Autre :
 Avec monte-meubles Sans monte-meubles

Type de véhicule (poids, longueur) :
kangoo et zoe électrique

Pour les particuliers, préciser la nouvelle adresse :

45 rue Châtelaine, Laon

MESURES SOUHAITEES

STATIONNEMENT

- Sur emplacement matérialisé Hors emplacement matérialisé Avec empiètement sur la chaussée
 Sur trottoir En zone piétonne Sur toute la chaussée (rue barrée) Autre :

La facturation du stationnement du véhicule de déménagement et du monte-meubles se fait uniquement sur les zones payantes.

INSTALLATION DE LA SIGNALISATION

Par le demandeur

Par la Ville (installation facturée)

Si le déménagement se termine avant la fin prévue initialement, merci de contacter soit la Police Municipale au 03.23.22.86.00 aux horaires d'ouvertures du bureau, soit l'astreinté du Centre Technique Municipal au 06.13.16.29.96, afin que les panneaux mis en place puissent être retiré rapidement et ainsi occasionner le moins de gêne possible aux usagers.

LIEU ET DUREE

Adresse précise
du ou des lieux
d'intervention

45 rue Châtelaine

Durée de
l'intervention

Le 22/12/2022 de 10 h à 15 h

ou

Du à h au à h

Ce formulaire dûment complété est à retourner 15 jours avant la date de l'intervention.

IMPORTANT